

Lettre du maire n° 7

Petite-Forêt, le 4 mai 2020

Chères Franc-Forésiennes, Chers Franc-Forésiens,

La septième semaine de confinement se termine et nous commençons à penser au déconfinement. Pour autant, même si rester chez soi est pesant il ne faut pas relâcher nos efforts car l'épidémie est toujours importante et tant qu'il n'y aura pas de traitement ni de vaccin, le covid-19 restera actif et très dangereux, ce qui rendra les gestes barrières encore plus importants après le 11 mai.

Vous savez que nous avons mis en place des permanences téléphoniques et des adresses internet pour que vous continuiez à rester en contact avec les services municipaux.

Voici les numéros de ces permanences téléphoniques et leurs affectations que je vous demande de respecter :

Services	Numéros	Jours	Heures
Standard Mairie	03 27 28 17 50	Mardi au vendredi	9h à 11h et 14h à 16h
Urbanisme	03 27 28 17 59	Mardi	8h à 12h
	03 27 28 85 72	Jeudi	13h30 à 17h30
Techniques	03 27 28 17 66	Mardi au vendredi	9h à 11h et 14h à 16h
Police municipale	<i>pour ce qui la concerne et les questions sur les attestations de déplacement dérogatoire</i>		
	03 27 35 66 68	Lundi au vendredi	8h à 12h et 13h30 à 17h30
CCAS	<i>pour les personnes qui ont besoin d'aide</i>		
	06 88 26 02 30	Lundi et jeudi	8h à 12h
		Mardi, mercredi et vendredi	8h à 12h et 13h30 à 17h30
Portage de courses à domicile	<i>service réservé aux personnes de 70 ans et plus, aux personnes isolées et aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion qui ne peuvent se déplacer</i>		
	07 87 44 37 02	Lundi, mercredi et vendredi	10h à 12h
Contact internet	<i>demandes de garde enfant</i>		
	emarousez@mairie-petiteforet.fr		
Site internet de la Ville	https://www.petite-foret.fr		

Activités du CCAS durant la semaine :

- l'épicerie sociale a accueilli 17 familles qui y ont fait leurs courses,
- 15 personnes ont profité du portage de courses à domicile en partenariat avec Auchan,
- 136 appels téléphoniques aux personnes souffrant de solitude ont été passés,
- 31 pains ont été distribués,
- 2 colis d'urgence ont été faits ainsi que 69 visites à domicile,
- 14 livres de la bibliothèque ont été portés aux personnes de plus de 70 ans,
- Le Service à la Personne a repris partiellement (tontes).

À quelques jours du 11 mai, deux questions reviennent régulièrement : celle des masques et celle de la reprise des écoles.

En ce qui concerne les masques, à terme, chaque Franc-Forésien sera équipé de 2 ou 3 masques : un masque offert par la municipalité, un masque offert par la Région et éventuellement un masque confectionné par des élu(e)s et couturières bénévoles.

Notre opération de confection de masques se poursuit. Il me faut vivement remercier tous les donateurs de tissu, les 29 couturières volontaires ainsi que les élus qui s'impliquent dans cette action : Dominique DAUCHY, Marie-Geneviève DEGRANDSART, Sandrine GOMBERT, Rachid

... / ...

LAMRI, Christine LEONET, Guy MORIAMEZ, Jean-Pierre POMMEROLE et Grégory SPYCHALA auxquels est venue s'adjoindre Mme BURY. Les kits (tissus découpés, élastiques, fil, tuto et modèle) sont ensuite apportés par le service prévention (Mustapha DASSI et Philippe PROISY) aux couturières pour la confection. Je remercie également le club couture qui prête deux machines à coudre à des couturières volontaires.

Un peu plus de 400 masques sont réalisés et 700 kits sont en cours de fabrication chez les couturières.

Ces masques seront distribués en premier, ce qui est logique, aux personnes les plus fragiles, c'est-à-dire les plus de 70 ans, les personnes porteuses de handicap et les personnes souffrant de pathologie chronique. Pour les personnes qui répondent à ces critères et qui ne sont pas encore connues du CCAS, je leur demande de prendre contact soit avec le CCAS au 06 88 26 02 30, soit avec la mairie au 03 27 28 17 50 pour se faire répertorier. Les masques seront distribués chez eux, à leur domicile.

Pour ce qui est de ces masques, je tiens à rappeler qu'aucun masque, aussi perfectionné soit-il, ne peut nous garantir d'échapper à la contagion et que c'est bien l'ensemble de toutes les mesures barrières qui peut diminuer (et non pas supprimer) le risque d'attraper le covid-19.

En ce qui concerne les masques que la Région offre à chaque habitant des Hauts de France, un recensement sera fait cette semaine par les agents municipaux de manière à ce qu'ils puissent être distribués lorsque nous les recevrons. Nous nous sommes associés à la Région et avons commandé 4 400 masques adultes et 700 masques enfants.

En ce qui concerne la réouverture des écoles, un travail partenarial est entamé entre l'Éducation Nationale et la municipalité.

Une réunion est programmée en ce début de semaine avec Madame De Revière, notre Inspectrice de l'Éducation Nationale, les directrices et directeur des écoles, les services municipaux et les élus concernés pour envisager comment mettre en place les mesures sanitaires imposées par l'État dans chaque école.

Je tiens à rappeler que le Conseil Scientifique avait proposé de maintenir les écoles, les collèges, les lycées, les universités et les crèches fermés.

Actuellement, nous sommes toujours dans le Valenciennois un cluster COVID, avec en moyenne 30 cas par jour détectés au Centre Hospitalier de Valenciennes, dont la moitié est hospitalisée.

Les enjeux sanitaires pour nos enfants sont primordiaux et les mesures à mettre en place drastiques, ce qui nécessitera de prendre le temps et de ne pas agir dans la précipitation.

C'est pour ces raisons que je proposerai aux élus du Bureau Municipal que je réunirai à la suite de la réunion avec Madame l'Inspectrice de ne pas prendre de risques avec la santé de nos enfants. Si toutes les conditions requises ne sont pas respectées pour le 12 mai, je n'exclus pas la possibilité d'un report de ce retour à l'école.

Enfin, pour les familles qui ne sont pas dans l'obligation de remettre leur enfant à l'école, je leur conseille de les garder confinés comme le proposait le Conseil Scientifique et d'attendre la rentrée de septembre.

Pour ceux-ci, il sera bien sûr important de poursuivre le travail scolaire proposé par les enseignants à distance.

Une fois encore je vous demande de vous garder en bonne santé et pour cela de respecter strictement les consignes de confinement qui nous sont imposées.

Je reste à votre écoute, ainsi que tous les services municipaux qui se mobilisent pour que la difficile période que nous traversons soit la moins pénible possible pour vous.



Le maire,

Marc BURY